



# LA GAZETTE DE SAINT-YVI KANNADIG SANT IVI

N°49 : MAI 2019

**LA GAZETTE ou LE KANNADIG** du mois de Mai vous prépare pour les beaux jours en vous proposant une multitude d'animations, surtout après le succès des fêtes communales. D'ailleurs, prenez date pour l'édition 2020 qui se déroulera les 24, 25 et 26 Avril.

## Les animations du mois :

### Dimanche 5 Mai de 10h à 18h

Exposition de photos anciennes  
Eglise  
Glad Sant Ivi

### Mardi 7 mai à 18h30

Apero e brezhoneg  
Maison des Associations

### Mercredi 8 Mai à 11h

Commémoration du 8 mai 1945  
Monument au morts

### Samedi 11 Mai à 13h45

Challenge Pétanque  
Plateau salle des sports  
Pétanque Loisirs

### Dimanche 19 Mai de 9h à 17h30

TROC PUCES à Domicile  
Résidence du Bois de Pleuven  
ARPB

### Samedi 25 Mai dès 10h

Tournoi de hand des jeunes  
Salle des sports  
Roz Hand'Du 29

### Samedi 25 Mai à 13h45

Challenge Pétanque  
Plateau salle des sports  
Pétanque Loisirs

### Samedi 1<sup>er</sup> Juin dès 17h

Spectacle de fin d'année  
Maison des Associations  
ELSY Musik

### Mardi 4 juin à 18h30

Apero e brezhoneg  
Maison des Associations

## ❖ Élections Européennes du 26 Mai 2019

*Voici quelques précisions indispensables pour voter le 26 mai en toute circonstance ...*

### ➤ **Les pièces à fournir pour se rendre au bureau de vote :**

Pour prouver votre identité au moment de voter le 26 mai pour les élections européennes, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- *Carte nationale d'identité valide* délivrée par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité,
- *Passeport valide* délivré par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité,
- *Carte vitale* (en cours de validité) *avec photographie*,
- *Permis de conduire* (en cours de validité),
- *Permis de chasse* (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage,
- *Récépissé valant justification de l'identité* (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

*Pour information, dans une commune de plus de 1000 habitants, voter avec sa carte électorale ne suffit pas.*

### ➤ **Le vote par procuration :**

- *Pour quelle raison ?* Si, pour tout motif, vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez confier à un autre électeur de votre commune le soin de voter pour vous.

- *Où ?* Rendez-vous au tribunal de grande instance, au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de votre lieu de domicile ou de travail.

- *Quels documents fournir ?* Une pièce d'identité et un imprimé fourni et renseigné sur place, vous devrez pour cela connaître les noms, prénoms, adresse, date et lieu de naissance de la personne qui devra voter à votre place. Il n'est pas nécessaire que cette personne vous accompagne. L'imprimé est également disponible en ligne :

<https://www.interieur.gouv.fr/fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-parprocuration>

- *Quand ?* Dès à présent et la procuration, gratuite, devra parvenir à votre commune avant le jour du scrutin. Tenez compte des délais d'acheminement, n'attendez donc pas le dernier moment pour la faire établir. La personne qui votera pour vous ne recevra pas de courrier, c'est à vous de l'informer. Pour des informations complémentaires, vous pouvez consulter :

<https://www.interieur.gouv.fr/fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>

## ❖ **Du nouveau dans le Bourg !**

22 logements Finistère Habitat vont être construits rue de Park An Traon.

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- démarrage du chantier de terrassement-V.R.D et de déconstruction du hangar cette semaine pour 3 mois jusqu'à mi-juillet,
- reprise en septembre 2019 pour une livraison prévue en novembre 2020

*Tous les riverains seront visités par l'entreprise Le Roux, en charge des travaux.*

*N'eus ket tu da dennan amann eus gouzoug ur c'hi.*

*Vous souhaitez nous joindre ...*



Mairie : 02 98 94 72 11

contact@saint-yvi.bzh

www.saint-yvi.bzh

*Où sommes-nous ?*

2, Place de la Mairie  
29140 Saint-Yvi

*Les heures d'ouverture au public*

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

**Mercredi :** 8h30 à 12h00

**Samedi matin :** 9h00 à 11h30

**Astreinte eau**

02 98 60 77 10 - eau@cca.bzh

Un arrêté préfectoral vient d'autoriser le prélèvement de 7 000 spécimens de Choucas des tours afin de lutter contre les dégâts causés par cette espèce aux cultures.

Afin de lutter contre leur expansion, **il est également important de leur interdire l'accès des cheminées par la pose de grillage sur lesdites cheminées.** Ces en grillages éviteront la formation des nids susceptibles d'empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des risques sanitaires ou de départ d'incendie.

Afin de respecter les règles de sécurité, il est conseillé de faire appel aux services de couvreurs ou poseurs de cheminées pour mettre en place ces grilles à **l'issue de l'actuelle période de nidification** (septembre).

Un registre sera à votre disposition en mairie pour faire part de votre action pour mesurer l'efficacité de cette mesure.

### Respect pour les défunts : De nouveaux vols au cimetière...

A la voleuse ou au voleur, pensez au choc des proches qui viennent se recueillir et qui découvrent que leurs fleurs se sont envolées. Il est fort regrettable de devoir diffuser des mots de ce genre.

Nous vous informons que les pièges à frelons asiatiques ne sont surtout pas à mettre en place au printemps car ils tuent plus d'insectes que de frelons asiatiques

L'E-bus s'arrêtera à Saint-Yvi pour vous proposer l'atelier suivant :

➤ **Atelier CV avec Pôle Emploi** : le vendredi 24 Mai de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Toutefois si vous souhaitez profiter des arrêts de l'E-bus dans les communes voisines, n'hésitez pas à visiter le facebook de l'e-bus : #ebuscca ou contacter l'équipe de l'E-bus par email : [ebus@cca.bzh](mailto:ebus@cca.bzh). Le programme complet (disponible en Mairie) est en ligne sur le site internet de CCA - [www.cca.bzh](http://www.cca.bzh) (rubrique E-Bus). Les inscriptions se font au : **02 98 97 77 07**

### Programme de la Médiathèque

- **Bébés lecteurs** : le vendredi 10 mai de 9h30 à 10h30.

- **Ateliers ressources numériques**: le jeudi 16 mai de 16h30 à 18h30 (sur inscription).

- "**La Turquie sous toutes ses coutures**" exposition de costumes turcs folkloriques prêtés par l'association culturelle turque de Quimper durant les mois de mai et juin 2019 avec un décor turc de l'association Zarmine (Libre)

- **Saynètes de Nasr Eddin Hodja présenté par Virginie Hue** le vendredi 24 mai à 17h00 (Libre)

### Les naissances du mois :

- **LESCOP Soann** né le 21/03

- **STEPHAN Emma**, Rose, Marie née le 07/04

### Horaires de la bibliothèque

<b>Lundi</b>	Fermé
<b>Mardi</b>	16H30 – 18H30
<b>Mercredi</b>	10H30 – 12H00 16H30 – 18H30
<b>Jeudi</b>	16H30 – 18H30
<b>Vendredi</b>	16H30 – 18H30
<b>Samedi</b>	10H30 – 12H00 14H00 – 16H00

### Horaires d'ouverture de la POSTE

*(Heure de levée du courrier dans la semaine 12h00, le samedi 12h00) :*

*Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 9h30 à 12h00,*

*Vendredi : de 10h00 à 12h00*

**\*\* Traduction du dicton breton du mois :**

*Il n'y a pas moyen de tirer du beurre du cou d'un chien*

*Ou*

*A l'impossible nul n'est tenu.*

### Pharmacies de garde

**Du 4 au 10 mai : Pharmacie Deniel Paugam** - 15 rue François Cadoret - 29340 RIEC-SUR-BELON - 02 98 06 91 42

**Du 11 au 17 mai : Pharmacie des Genêts** - 12 rue Nationale, 29380 BANNALEC - 02 98 39 80 33

**Du 18 au 24 mai : Pharmacie Célin** - 52 rue Jean Jaurès, 29390 SCAER - 02 98 59 40 57

**Du 25 au 31 mai : Pharmacie Boëdec** - 3 rue de Pen Pavé, 29370 CORAY - 02 98 59 12 16

**Du 1er au 7 juin : Pharmacie Torion Jean-Noël** - Place de la Mairie 29140 SAINT-YVI - 02 98 94 73 05

### Les numéros de téléphone à connaître ...

- **Appel d'urgence européen unique** : 112
- **Dépannage autos (y compris hybrides)** : 02 98 94 71 88
- **Dépannage et sécurité ERDF** : 09 726 750 29
- **Gendarmerie et Police secours** : 17
- **Pompiers** : 18
- **SAMU** : 15
- **Centre anti poison** : 02 99 59 22 22
- **Médecins** :
  - . **SOVER Gabriel** – 02.98.94.70.94 / 07.85.87.80.67
  - . **MONFORT Xavier** – prise rdv par Doctolib / 02.29.20.56.58  
Cabinet médical - 29 avenue Jean Jaurès
  - . **HAMON Pascale** – 8 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.77.87

- **Pharmacie** :
  - TORION Jean-Noël** – Place de la Mairie - 02.98.94.73.05
- **Cabinets d'infirmiers** :
  - . **BOUTAIN Chloé / PELETER Catherine** –  
2 rue de la Paix - 06.60.11.66.85
  - . **CARFANTAN Hélène - QUILLIEN Solène – LE ROY Odile – MOURRA Marie-Christine** –  
29 avenue Jean Jaurès – 02.98.94.75.58
  - . **PORREYE Anthony** – 02.98.51.54.89
- **Masseurs – Kinésithérapeutes** :
  - . **SCAVENNEC Thierry** – 3 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.75.69
  - . **BECAM David (osthéo)** – **COZIC TITOUR Emmanuelle** –  
**ROUGERON Patrick** - 11 place de la Mairie - 02.98.94.78.48